

CONTENUS & MODULES

PRINCIPES DE LUTTE INTÉGRÉE

3



Prise de décision

Date (28/10/2010)

DE QUOI S'AGIT-IL?	<p>La prise de décision est le processus qui permet à l'agriculteur de décider de la stratégie à mettre en œuvre pour lutter contre les ennemis des cultures. Ce processus est basé sur l'observation des populations et devrait tenir compte des facteurs abiotiques (sol, météorologie, etc.) et biotiques (ravageurs, ennemis naturels, etc.) observés dans les parcelles.</p>
POURQUOI?	<p>Ce processus permet aux professionnels de prendre des décisions éclairées, basées sur des données scientifiques. Il doit prendre en compte l'impact des différentes stratégies sur l'environnement, la santé et l'économie qui sont des composantes d'un programme de Lutte Intégrée.</p>
COMMENT?	<p>Le processus de prise de décision doit prendre en compte l'observation des populations et doit être basé sur des règles clairement déterminées. Il doit intégrer les questions de santé, d'environnement et d'économie. Lorsque cela est possible et applicable, l'agriculteur doit tenir compte des seuils d'infestation.</p> <p>Il existe quatre types de seuils:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Seuil visuel (densité minimale des populations d'ennemis, seuil à partir duquel l'ennemi peut être observé) ▶ Seuil de nuisibilité (seuil à partir duquel les dégâts sont apparents) ▶ Seuil d'intervention (inférieur au seuil économique, seuil à partir duquel l'agriculteur doit mettre en œuvre des mesures de protection pour lutter contre la propagation des populations et les empêcher d'atteindre le seuil économique) ▶ Seuil économique (seuil à partir duquel les ennemis peuvent causer des pertes (quantité, qualité) dues au coût des traitements à mettre en œuvre).

	<p>Des seuils vérifiés et obtenus à partir de données scientifiques doivent servir de base au processus de prise de décision. Ces seuils doivent être modulés en fonction du contexte et des conditions de culture locales. Les Outils d'Aide à la Décision appuient ce processus. Ces Outils sont – quasi-exclusivement – des logiciels de traitement de données qui doivent être alimentés par l'utilisateur final.</p>
EXEMPLE	<p>Dans le cadre du projet ENDURE, les experts ENDURE ont répertorié et testé différents Outils d'Aide à la Décision pour différentes cultures et vergers:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladies touchant les cultures horticoles et arboricoles (18 OAD) • Maladies touchant les grandes cultures (37 OAD) • Ravageurs (18 OAD) • Adventices (9 OAD)
SOURCES	<p>► Guide préliminaire pour la mise en œuvre des principes de Lutte Intégrée (http://www.endure-network.eu/about_crop_protection/european_documents : BIPRO 2009 reports)</p> <p>► Sur le Centre d'information ENDURE: Bibliographie ! mots clefs : méthode → outils d'aide à la décision <i>ou</i> seuils</p>
CONTACT	<p>Per Rydahl (Université d'Aarhus): per.rydahl@agrsci.dk</p>